



La définition de l'adaptation a été affinée au rythme des rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

L'adaptation est un des deux volets de la réponse politique aux changements climatiques, l'autre volet étant l'atténuation, c'est-à-dire la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour contenir le réchauffement de la Terre au minimum possible.

Fiche technique Objectif Climat 2030

Le concept d'adaptation

Qu'entend-on par « adaptation » ?

La capacité d'adaptation est le degré d'ajustement d'un système à des changements climatiques (y compris la variabilité climatique et les extrêmes, et y compris dans un contexte d'incertitude) afin d'atténuer les dommages potentiels, de tirer parti des opportunités ou de faire face aux conséquences.

Les possibilités d'adaptation sont nombreuses à l'heure actuelle, et pour réduire la vulnérabilité au changement climatique futur il est impératif d'en élargir les approches le plus possible.

Les différentes formes d'adaptation

Adaptation (proactive) : démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables, de renforcer la résilience, et d'exploiter les éventuels effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation des écosystèmes au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences.

Adaptation autonome ou spontanée (réactive) : adaptation en réponse à un aléa climatique vécu ou à ses effets, sans aucune préméditation explicite ou consciente et axée sur la lutte contre le changement climatique.

C'est une adaptation réalisée par les acteurs socio-économiques (sans intervention publique en référence au changement climatique), de manière indépendante sans que cela entraîne de changements radicaux (suppression d'activité, déplacement de population, etc.). C'est l'approche suivie par de nombreux écosystèmes sur lesquels l'homme n'agit pas spécifiquement.

Adaptation incrémentale : mesures d'adaptation ayant pour objectif principal le maintien de la nature et de l'intégrité d'un système ou d'un processus à une échelle donnée.

Adaptation transformationnelle : adaptation qui change les éléments fondamentaux d'un système en réponse au climat et à ses effets.



L'intérêt d'une telle typologie est de montrer la diversité des mesures et la complémentarité à rechercher, notamment entre des mesures proactives menées par l'action publique et la capacité des agents privés à s'adapter de façon réactive (par exemple, via la mise en place de réseaux de surveillance climatique). La compréhension des différents types d'adaptation est également essentielle dans une perspective d'évaluation des coûts et de définition de plan d'actions.

Qu'est-ce qu'une mesure dite sans regret ?

Action présentant des bénéfices quand bien même l'impact du changement climatique est inférieur à celui envisagé. Ce type d'actions participe alors à l'attractivité socio-économique du territoire et à l'amélioration du cadre de vie. Valoriser les zones de fraîcheur urbaine pour anticiper une hausse des températures à l'avenir présente par exemple de nombreux atouts : création de lieux publics, amélioration de la qualité de vie, économies d'énergie, etc.

❖ Qu'entend-on par « mal adaptation » ?

On utilise également le concept de mal-adaptation pour désigner un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains qui font face au changement climatique et qui conduit (de manière non intentionnelle) à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire.

Une situation de mal-adaptation correspond à l'une des situations suivantes :

- Utilisation inefficace de ressources comparée à d'autres options d'utilisation (par exemple, le recours massif à la climatisation, qui ne fait qu'empirer le problème avec une augmentation des besoins en énergie, au lieu de l'investissement dans l'isolation) ;
- Transfert incontrôlé de vulnérabilité : d'un système à un autre, mais également d'une période à une autre, conduisant à la réduction de la marge d'adaptation future (mesures qui limitent la flexibilité éventuelle, par exemple, plantation d'essences d'arbres à rotation longue) ;
- Erreur de calibrage : sous-adaptation ou adaptation sous-optimale (par exemple, une digue de protection n'a pas été suffisamment rehaussée). Dans le contexte d'incertitude de la prise de décision en matière de changement climatique, l'erreur de calibrage est un axe potentiel important de mal-adaptation.

❖ La climatisation, adaptation ou mal adaptation ?

En réponse aux canicules de plus en plus fréquente et virulente en région Centre Val de Loire, de nombreuses personnes sont tentées de se tourner vers la climatisation. Cette dernière permet de réduire la température dans l'espace privé et de ne pas ressentir les effets de la canicule à l'intérieur des bâtiments.

Mais l'utilisation de la climatisation a des effets négatifs :

- De manière directe : pour refroidir l'air d'une pièce, la climatisation rejette de l'air chaud (pouvant aller jusqu'à 55°C) dans le milieu extérieur ;
- De manière indirecte : l'utilisation massive de climatisation augmente la consommation d'électricité, et donc les émissions de GES ou de consommation d'eau par le parc nucléaire pendant une période de faible disponibilité de cette ressource, ce qui conduit in fine à accentuer le dérèglement climatique ;
- Lors d'un épisode de forte chaleur dans la ville de Murcia en Espagne, l'électricité a été coupée, entraînant également l'arrêt des climatiseurs... et la température a baissé !
- Prendre la mesure du risque de mal-adaptation, c'est notamment privilégier le choix de stratégies « sans regret », qui permettent de réduire la vulnérabilité au changement climatique et qui gardent des avantages quelles que soient les évolutions climatiques ;
- Les activités de renforcement des capacités d'adaptation sont souvent considérées comme des mesures « sans regret » dans la mesure où elles rendent la société moins vulnérable à un ensemble de pressions (y compris à la variabilité climatique), quel que soit le niveau effectif du changement.